



PV DE la 24^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2021

Compte tenu de la pandémie, la 24^{ème} assemblée générale s'est faite par correspondance.
Le dépouillement des bulletins de vote a été effectué par les membres du bureau.

Nous avons reçu 134 bulletins de vote valides et 1 nul.

Le résultat des votes pour les différentes résolutions est le suivant :

Première résolution

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 janvier 2020.

133 pour - 1 Abstention – 0 contre

Deuxième résolution

Approbation du rapport moral reprenant les activités de Rando Evasion de l'année 2020.

Rapport moral de la saison 2020

2020 fut une bien étrange année.

Après le succès et la convivialité du vin chaud début janvier, un nombre record d'adhérents se sont retrouvés le 25 lors de notre AG.

Début mars, nous n'avions jamais été aussi nombreux : 287 adhérents et nous pensions raisonnablement dépasser les 300 inscriptions à la fin de la saison.

Malheureusement cette pandémie a mis fin à nos espoirs.

A la sortie du 1^{er} confinement, la reprise des randos limitées à 10 participants a été difficile à organiser compte tenu du grand nombre de personnes ravies de retrouver les chemins.

Durant tout l'été les animateurs vous ont proposé de très nombreuses randonnées. Félicitation à eux mais aussi aux personnes qui ont coordonné ce programme avec le blog et ses newsletters.

La réunion de reprise, début septembre, exceptionnelle par sa qualité, s'est transformée en « brainstorming » et a abouti à une façon tout à fait différente d'établir notre programme.

Ainsi, avec l'enthousiasme des animateurs nous avons pu proposer une à deux randos tous les jours de la semaine. Le programme d'octobre a été bâti dans ce sens mais hélas la 2^{ème} vague nous a rattrapés et a annihilé tous nos efforts.

Malgré les périodes de confinement 5 animateurs, Maryse Moreaux, Catherine Mauprivez, Sylvain Drocourt, Pierre Mangin et Claude Mauprivez ont obtenu leur diplôme d'animateur de proximité. Toutes nos félicitations à ces nouveaux diplômés.

Néanmoins malgré les périodes de confinement nous avons organisé 238 sorties contre 280 en 2019.

Les séjours, ont dû être tous annulés ou reportés à l'exception des séjours raquettes en février et des châteaux cathares en octobre.

On peut apprécier que notre blog ait été pendant cette année difficile, un lien très actif entre tous les adhérents et j'en félicite les responsables et les contributeurs.

2021 s'annonce encore complexe mais Rando Evasion saura montrer son dynamisme dès que la situation sanitaire le permettra.

Pour l'instant, un seul mot d'ordre : prenez bien soin de vous !!!

Le Président

Daniel Bidot

133 pour - 0 Abstention – 0 contre

Troisième résolution

Approbation des comptes de l'année 2020 vérifiés et validés par le vérificateur aux comptes

Documents 1 et 1 bis joints

Dépenses

Malgré l'augmentation du poste « achat de matériel » la diminution des deux postes « animation-frais de rando » et « convivialité » a engendré une baisse importante du poste dépense.

10 561 € contre 12 796 € en 2019

Recettes

Le confinement d'octobre a engendré une nette baisse des adhésions (environ 20%) d'où des recettes également en baisse par rapport à 2019.

12 031 € contre 14 408 € en 2019

Néanmoins nous avons dégagé un **excédent de 1469 €** pour l'exercice.

Rando Evasion, n'ayant pas pour vocation de faire des « bénéfiques » le conseil d'administration a décidé d'en faire bénéficier les adhérents qui se réinscriront en septembre 2021.

133 pour - 1 Abstention – 0 contre

Quatrième résolution

Approbation du prix de l'adhésion pour la saison 2021/2022

Conformément au règlement intérieur le prix de l'adhésion simple (IRA) est constitué deux parties :

Prix de la licence FFRandonnée + la cotisation Rando Evasion

Malgré une hausse continue du prix de la licence de la FFRandonnée nous avons maintenu, pendant 6 ans, le prix de l'adhésion à 45 € au détriment de la cotisation revenant à rando Evasion qui est passé de 22.50 € à 17 € pendant cette même période.

Afin de maintenir un bon niveau de convivialité le CA lors de sa réunion du 5 janvier a décidé de porter la cotisation Rando Evasion à 20 €.

Le prix de l'adhésion simple (IRA) est donc proposé à

48 € pour la saison 2021/2022

dans le cas très probable où la licence FFRandonnée resterait inchangée.

Comme annoncé précédemment, le CA a décidé de reverser l'excédent de l'exercice 2020 aux adhérents, cela se fera de la manière suivante :

Les adhérents qui se réinscriront en septembre 2021 bénéficieront d'une réduction de 8€

Pour tous ces adhérents l'adhésion simple (assurance IRA) sera proposée à

40 € au lieu de 48 €

132 pour - 1 Abstention – 1 contre

Cinquième résolution

Approbation du budget prévisionnel 2021.

Document 1

Dépenses :

- Pas de budget prévu pour l'AG puisque celle-ci se fera par correspondance.
- Baisse sur le poste licence (versé à la Fédération) puisque nous prévoyons moins d'adhésions

Le poste dépense s'établit donc à 10 660 €

Recettes :

- Moins de recettes de licences
- Remise de cotisation de 8 €

Le poste recette s'établit à 10 000 €

Le budget prévisionnel est donc prévu **déficitaire de 660 €** ce qui est parfaitement compatible avec l'excédent constaté en 2020

133 pour - 1 Abstention – 0 contre

Sixième résolution

Election du vérificateur au compte

Mr Christian Sellier candidat à sa réélection.

134 pour - 0 Abstention – 0 contre

Election des administrateurs sortants ou se présentant.

➤ Election des 7 administrateurs en fin de mandat et se représentant au CA

(Brouet Frédéric, Chapelet Pierre, Cordy Gilles, Moneta Annick, Moreaux Maryse, Morin Robert, Roux Daniel)

133 pour - 1 Abstention – 0 contre

➤ Election des candidats se présentant pour la première fois.



Pascal Lacomblez



Bernard Potier

Election des administrateurs			
	Pour	Abst.	Contre
Brouet	133	1	
Chapelet	133	1	
Cordy	133	1	
Lacomblez	129	4	
Moneta	133	1	
Moreaux	134	0	
Morin	130	3	
Potier	129	4	
Roux	129	3	1

Pièces jointes :

- Comptes de résultats 2020 et prévisionnel 2021
- Rapport vérificateur aux comptes